

DÉSHÉRBAGE

Combiner herbicide sur le rang et binage en inter-rang

Si le désherbage localisé au semis suivi du binage dans l'inter-rang a fait ses preuves, il est encore très peu utilisé par les producteurs. Cette stratégie, qui permet de réduire l'IFT, commence également à être testée en post-levée.

Quand on envisage le désherbage en localisé, le semis du colza doit se faire à grand écartement, d'au moins 40 cm. Il existe ensuite deux façons d'appliquer un herbicide de prélevée en localisé : soit en même temps que le semis, en installant un kit de désherbage sur le semoir, technique la plus pratiquée, soit en désherbant dans la foulée du semis avec une rampe localisée, explique Fanny Vuillemin de Terres Inovia. Dans ce dernier cas, le GPS avec un haut niveau de précision (type RTK par exemple) est nécessaire pour retrouver les rangs le plus précisément possible. Le désherbage s'effectue uniquement sur le rang, donc sur un tiers de la surface de la parcelle, tout en gardant une pleine dose. « Les essais avec doses réduites donnent, en effet, des efficacités beaucoup plus variables ». Au final, les quantités d'herbicides utilisées sont divisées par trois. « On peut reprendre les herbicides habituellement utilisés en plein, comme Novall, Axter, Colzor Trio... ».

Un IFT réduit

Il faut ensuite attendre au moins le stade 3F du colza pour biner, à ce stade avec des protège-plants. Mais l'idéal est le stade 4F comme point de départ du binage, qui peut se faire jusqu'en sortie d'hiver (stade rosette). Le nombre de passages est fonction de la météo et des relevées d'adventices. Un seul peut suffire en l'absence de relevées. Pour éviter de les favoriser, il est indispensable d'avoir environ deux jours sans pluie après le



Dans les essais, le désherbage localisé sur le rang en post-levée a été réalisé avec une rampe Maréchal.

binage, explique l'institut. Le désherbage localisé au semis, complété par le binage, est efficace dans les situations de flore classique. « Il vaut mieux l'éviter en cas de flore compliquée. La technique fonctionne mieux sur les dicotylédones que sur les graminées ».

Cette pratique permet de réduire l'IFT herbicide par trois, ainsi que le coût total. À titre d'exemple, dans les essais de Terres Inovia, elle revient à 75 euros/ha, passages compris, contre 98 euros/ha pour une prélevée en plein seule. En revanche, elle est plus gourmande en temps : 40 minutes/ha, contre 12 min/ha. « Malgré son intérêt et son efficacité, le désherbage localisé au

semis suivi du binage est peu développé sur le terrain », constate Fanny Vuillemin. « Les agriculteurs jugent la pratique trop risquée si les conditions ne permettent pas ensuite de biner l'inter-rang, faute de solutions de rattrapage en post-levée pour l'instant », explique Claude Chalon de la Cal. « Quand ils pratiquent le binage, c'est en rattrapage après un traitement de présemis ou de prélevée en plein ».

Une localisation post-semis

Avec l'arrivée prochaine d'herbicides de post-levée, il est également intéressant de voir ce que peut donner la combinaison post-levée localisée et binage.

Terres Inovia et la Cal ont mis en place deux essais en Lorraine à l'automne dernier, avec la rampe de désherbage localisé Maréchal, dans le cadre d'un projet Écophyto II. « *Le colza a été désherbé chimiquement à 4F sur le rang, soit un tiers de la surface de la parcelle comme pour la prélevée localisée. Nous avons ensuite réussi à biner 10-15 jours après le désherbage. Une zone avec seulement du désherbage localisé a été conservée pour évaluer l'intérêt du binage par comparaison* ». Des mesures d'efficacité doivent être réalisées en sortie hiver. « *Si les résultats herbicides sont convaincants, on pourra peut-être envisager de localiser les insecticides à l'avenir* ».

Marie Ganne

TÉMOIGNAGE DE CLAUDE CHALON, RESPONSABLE AGRONOMIQUE DE LA CAL

La Cal et Terres Inovia ont mis en place deux essais à l'automne dernier. « *L'objectif était d'essayer la rampe de désherbage localisé Maréchal pour en connaître les contraintes éventuelles et ensuite imaginer ce que l'on pourrait en faire pour réduire les produits phytosanitaires sur colza, voire sur tournesol. Ce matériel a été conçu pour la betterave, donc plutôt pour des limons profonds sans cailloux et des parcelles sans pente. En limons, le sillon de guidage au semis a été réalisé sans souci avec la roue fixée sur le semoir. Or, fin septembre au moment du traitement, le sillon était déjà bien atténué par la pluie; la roue de la rampe n'a pas pu le suivre correctement. Dans le second essai en argilo-calcaire, il a été impossible de réaliser le sillon au semis à cause des cailloux. Il a finalement fallu utiliser le guidage GPS du tracteur avec la nouvelle antenne John Deere SF 6000, avec une précision de 5 cm, sans relais. Nous étudierons s'il est possible d'adapter un système de guidage par caméra focalisé sur la culture. Il faut maintenant attendre les résultats de ces essais. Il va falloir apprendre à utiliser ces nouvelles solutions (désherbage localisé, herbicide de post-lévée) pour que le colza reste rentable dans notre région où la levée est parfois aléatoire et où les argilo-calcaires limitent fortement le choix des cultures* ».

C'est quoi cette protection de semences en céréales ?



La référence technique : la téfluthrine



Taupins, zabres et mouches grises écartés = céréales préservées !



D'accord, mais quels avantages ?

Nos solutions à base de **téfluthrine**, les seules homologuées contre les 3 principaux ravageurs du sol, protègent les céréales dès le semis et jusqu'en sortie d'hiver.

Dans notre approche à 360° des céréales, au-delà de nos produits, bénéficiez de notre accompagnement : formation sur les insectes avec Insectibuzz + bonnes pratiques agricoles avec notre équipe Agriculture Durable.

syngenta®

Syngenta France SAS - 12 Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur - France

SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS RSAC - Toulouse 443 716 832.

Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832.

N° d'agrément MPO2249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

Téfluthrine : Toxicité aiguë (voie orale), catégorie 2 - Toxicité aiguë (voie cutanée), catégorie 2

Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 1 - Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1. **Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.**

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.